

Communiqué de presse du 18 février 2010

Sécurité routière : toujours à côté de la plaque !

Répression accrue, plus de radars et un contrôle technique pour les cyclomoteurs, voilà les grandes lignes de la politique de Sécurité routière du gouvernement.

Formation et prévention font également partie du kit, mais toujours avec des moyens inversement limités à l'ampleur des besoins identifiés par les associations d'usagers... Caramba, encore raté !

Le premier ministre François Fillon a annoncé ses mesures phares à l'issue du Comité Interministériel de la Sécurité Routière (CISR) qui s'est tenu jeudi 18 février 2010 : le gouvernement renforce son arsenal coercitif à l'encontre des conducteurs en réponse aux comportements les plus transgressifs... ceux que tout le monde s'accorde à reconnaître comme très minoritaires. Dans le cadre de la Loi d'orientation et de programmation pour performance de la sécurité intérieure (LOPPSI), sont annoncés la confiscation définitive du véhicule pour les très grands excès de vitesse et les récidivistes à la conduite sans permis ou sous l'emprise de l'alcool, l'intensification du contrôle-sanction-automatisé, la disparition programmée à moyen terme des panneaux d'annonce des cabines radars et le contrôle de la vitesse moyenne des véhicules... et en ce qui nous concerne, mise en place d'un contrôle technique biennal pour les cyclomoteurs, au motif de lutte contre le débridage...

D'autant plus absurde que le *rapport Guyot* censé inspirer les pouvoirs publics en matière de sécurité routière des deux-roues motorisés (2RM) affirme en toutes lettres que « *ce n'est pas le contrôle technique qui fera sensiblement baisser le débridage* ».... Et alors qu'à peine 1% des accidents de 2RM sont imputables à l'état du véhicule, selon le *rapport Maids* !

La FFMC réaffirme que la sinistralité des cyclomoteurs est avant tout une question de comportements et de manque de formation de leurs utilisateurs trop peu sensibilisés aux enjeux de sécurité routière. Sur ce point, le CISR propose heureusement de renforcer l'éducation routière à l'école, particulièrement dans les lycées. Mais rien n'a été annoncé en faveur des moyens que cela engage !

La durée de la formation des automobilistes souhaitant passer à la 125 cm³ sera portée à sept heures au lieu de trois actuellement, ce qui est une bonne chose.

Voilà maintenant huit mois que la FFMC participe à une concertation nationale sur la sécurité des 2RM au sein de laquelle nous avons insisté sur l'importance de l'enseignement à la coexistence des automobilistes et des usagers en 2RM et où nous avons dénoncé la fiscalité trop élevée des équipements corporels de sécurité... sans pourtant que cela ne soit relevé par le CISR.

Les pouvoirs publics, toujours avides de solutions simplistes, sont donc passés à côté de l'essentiel de nos propositions axées sur le bon sens, privilégiant encore une fois la répression plutôt que la prévention. La FFMC fera face et appelle plus que jamais les motards, scooteristes et cyclomotoristes à **se mobiliser nombreux le 13 mars pour la reconnaissance du deux roues motorisé.**

Contacts Presse

Eric Thiollier : 01 48 18 12 15

France Wolf : 06 63 43 43 32

MOUVEMENT FFMC

La FFMC est membre de la

